



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Direction Générale de l'Administration et des Ressources Humaines**  
Direction du Budget et des Approvisionnements

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°AO/Z00/DBA/040/2025**

**Pour la fourniture d'équipements de commutation de réseaux informatiques, de sécurité des réseaux informatiques et de systèmes de vidéoconférence**

**Mars 2025**

---

## **PREMIÈRE PARTIE : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES**

### **Préambule**

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) états membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège et le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB), sis à Dakar ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA sis à Abidjan ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF) à Yamoussoukro ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC) sise à Paris.

## **SECTION I : DISPOSITIONS GENERALES**

### **I.1. Conditions de participation au marché**

La participation au présent marché est ouverte à toutes les entreprises éligibles, disposant de qualifications techniques et financières correspondant aux exigences du dossier d'appels d'offres.

Toutefois, les entreprises suspendues ou impliquées dans des activités illégales, notamment le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, la corruption ainsi que toute pratique collusoire, frauduleuse ou coercitive, ne sont pas autorisées à prendre part au présent appel d'offres.

En outre, tout candidat en situation de conflit d'intérêt devra en informer la Banque Centrale dans sa lettre de soumission, en précisant les termes dudit conflit.

### **I.2. Frais de soumission**

Il n'est pas exigé de garantie de soumission.

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. La Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les régler ou de les rembourser, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

### **I.3. Monnaie de soumission et de paiement**

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, les soumissions valorisées en euros seront acceptées pour les fournisseurs établis hors de la zone UMOA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

### **I.4. Régime fiscal**

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, [8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO], et 11 de l'Accord de coopération entre la République Française et les Républiques membres de l'UMOA, du 4 décembre 1973, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre de ce marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

---

---

A ce titre, les formalités d'obtention du titre d'exonération seront accomplies par le transitaire du fournisseur en relation avec les services compétents de la BCEAO.

### **I.5. Langue de soumission**

Les offres et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

Les notices et fiches techniques pourront être rédigées dans une autre langue, à condition d'être accompagnées de leur traduction certifiée en français.

### **I.6. Groupement**

Les groupements sont autorisés dans le cadre du présent appel d'offres. Toutefois, seule la forme "groupement solidaire" est acceptée.

A ce titre, les entreprises concernées devront présenter, dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les Parties. Ce document, dont l'absence dans la soumission constituerait un motif de rejet de celle-ci, devra indiquer, en outre, le chef de file dudit groupement.

### **I.7. Sous-traitance**

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, elle ne pourra excéder trente pour cent (30%) de la valeur du contrat.

### **I.8. Conformité des offres**

Toute soumission qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

### **I.9. Evaluation des offres**

Une Commission des Marchés procédera à la vérification de la conformité administrative et technique, ainsi qu'à l'évaluation financière et au classement des offres reçues.

Préalablement à l'évaluation des offres, la BCEAO se réserve le droit de procéder à la vérification de l'éligibilité des soumissionnaires, eu égard notamment aux législations relatives à la lutte contre les activités illégales visées à l'article I.1, alinéa 2, en vigueur dans l'espace UMOA.

L'évaluation des offres se fera sur la base de l'examen de leur conformité aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres, d'une part, de l'analyse et la comparaison des prix proposés, d'autre part.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché pourra faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Le montant de l'offre du soumissionnaire devra correspondre à cent pour cent (100%) des livrables proposés.

### **I.10. Vérification de la qualification des candidats**

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier par tous les moyens appropriés les capacités technique et financière, notamment la solvabilité du fournisseur classé premier à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification sera fondée sur l'examen des preuves de qualification que la Banque Centrale jugera nécessaires. Si le résultat n'est pas satisfaisant, son offre sera rejetée au profit du soumissionnaire classé second, qui sera soumis aux mêmes contrôles.

---

---

### **I.11. Attribution du marché**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre ressortira la plus économiquement avantageuse pour la Banque Centrale au terme de l'analyse conjointe des spécifications techniques et des prix unitaires proposés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute proposition, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

La Banque Centrale n'achète les biens qu'à l'état neuf. Par conséquent, elle se réserve le droit de demander au soumissionnaire retenu de justifier l'état du bien livré et de prouver son origine.

Avant l'attribution du marché, la BCEAO se réserve le droit de procéder à une vérification du caractère raisonnable des prix proposés dans le cadre de la présente procédure.

Une conclusion négative (des prix déraisonnablement élevés ou bas) constituera un motif de rejet de toute offre, à la discrétion de la BCEAO.

### **I.12. Publication des résultats et notification provisoire du marché**

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO.

A cet égard, tout candidat pourra former un recours gracieux par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et des Ressources Humaines dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats.

Le recours ne pourra porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO sera de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours devra être considéré comme rejeté.

L'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat pourrait lui être soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constituera le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

### **I.13. Confidentialité**

Dans le cadre de la mission, chaque partie devra s'engager à préserver le caractère confidentiel de toute information communiquée comme telle. Ainsi, le fournisseur sera tenu notamment de :

- garder confidentiels tous documents et informations de quelque nature qu'ils soient, qui lui auront été communiqués par la BCEAO ou dont il aura eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de l'exécution du marché ;
- n'utiliser ces documents et informations qu'aux seules fins d'exécuter le marché. En conséquence, même après la cessation du contrat, le fournisseur ne pourra les communiquer à des tiers ou les exploiter dans ses relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de la BCEAO ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment auprès des membres de son personnel appelés à prendre connaissance de ces documents ou à connaître ces informations, et dont le fournisseur répond entièrement en la matière, pour prévenir et éviter leur divulgation à des tiers, de quelque manière que ce soit ;
- restituer sans délai à la BCEAO, à sa demande, au terme de l'exécution du marché ou à la date de sa prise d'effet, les documents, rapports et données ainsi que toutes autres informations qu'elle juge confidentielles.

### **I.14. Assurance**

Le soumissionnaire retenu et/ou son sous-contractant éventuel devront, à leur charge, souscrire des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat et couvrant au moins les risques de transport et de livraison.

---

---

## **I.15. Litiges et contestations**

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différend né de l'exécution ou de l'interprétation du marché.

A défaut de règlement à l'amiable, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), et tranché par un (1) arbitre ad hoc désigné conformément à ce Règlement.

L'arbitrage se déroulera en langue française à Dakar (Sénégal), selon le droit sénégalais. Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la Partie succombante.

## **SECTION II : DISPOSITIONS PARTICULIERES**

### **II.1. Objet du marché**

Le présent dossier d'appel d'offres a pour objet la fourniture d'équipements et de licences pour le renforcement de la sécurité et l'amélioration des performances des réseaux informatiques et systèmes de vidéoconférence de la Banque Centrale.

### **II.2. Allotissement**

Le marché est constitué de trois (3) lots distincts. Les soumissionnaires sont invités à présenter pour chaque lot une offre pour les équipements et systèmes, ci-après.

#### **Lot 1 : Équipements de réseaux :**

- la fourniture de dix-huit (18) commutateurs Cisco C9500-16X-A ;
- la fourniture de vingt-huit (28) commutateurs Cisco Catalyst C9200L-24T-4G-E.

#### **Lot 2 : Equipements de sécurité :**

- la fourniture de deux (2) pare-feux Cisco FTD 1140 ;
- la fourniture de vingt (20) pare-feux Cisco FTD 1120 ;
- la fourniture de onze (11) pare-feux Fortigate FG-61F ;
- la fourniture d'un analyseur de règles de pare-feux de type Manageengine Firewall Analyser, ainsi que les prestations d'installation et de configuration.

#### **Lot 3 : Équipements de visioconférence de salles**

##### **Pour les Agences de la BCEAO**

La fourniture et l'installation de vingt-trois (23) systèmes de visioconférence de salle destinés aux Agences Principales et auxiliaires composés chacun :

- d'un (1) codec et deux (2) micros ;
- d'un (1) meuble ;
- de deux (2) moniteurs ;
- d'un (1) système de sonorisation ;
- de deux (2) caméras ;
- d'accessoires.

##### **Pour le Siège de la BCEAO**

La fourniture et l'installation d'un système de visioconférence de salle composé :

- d'un (1) codec et trois (3) micros ;
- d'un (1) meuble ou support mural ;
- d'un (1) système de sonorisation ;
- de deux (2) caméras ;
- de deux (2) moniteurs ;
- d'accessoires.

### **II.3. Visite des lieux**

Il n'est pas prévu de visite des lieux dans le cadre du présent appel d'offres.

---

---

## II.4. Options

Il convient de noter que les spécifications techniques sus-énumérées ne sont pas limitatives. A cet égard, les soumissionnaires peuvent intégrer dans leurs offres des propositions d'amélioration qui pourraient éventuellement se traduire par des options par rapport aux spécifications de base.

## II.5. Variantes

Aucune variante n'est sollicitée dans le cadre de cet appel d'offres.

## II.6. Présentation des soumissions

Les offres, établies en trois (3) exemplaires (un original et deux copies), devront être présentées sous double enveloppe fermée, l'enveloppe externe portant la mention

« FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE COMMUTATION DE RÉSEAUX INFORMATIQUES, DE SÉCURITÉ DES RÉSEAUX INFORMATIQUES ET DE SYSTÈMES DE VIDÉOCONFÉRENCE » A N'OUVRIR QU'EN COMMISSION DE DÉPOUILLEMENT

Au centre

Monsieur le Directeur  
du Budget et des Approvisionnements  
BCEAO Siège – Avenue Abdoulaye Fadiga  
BP 3108 – DAKAR (Sénégal)

Les offres devront comprendre les **quatre (4) parties distinctes** ci-après :

- une lettre de soumission dûment signée par le responsable habilité ;
- une présentation du soumissionnaire ;
- une offre technique ;
- une offre financière.

Chaque partie devra être mise sous enveloppe fermée portant le titre de la partie.

**NB: Une copie de l'offre devra également être transmise sous clé USB en version modifiable.**

## II.7. Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint en **annexe 1**, précisant tous les éléments de son offre.

Cette lettre devra être signée par un responsable dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

## II.8. Présentation du soumissionnaire

La présentation du soumissionnaire devra comprendre au minimum les informations et documents ci-après :

- une fiche d'informations du soumissionnaire dont le modèle est joint en **annexe 2** ;
  - une présentation générale de la société (dénomination, adresse, zones de couverture) ainsi que les copies des documents attestant du statut juridique et du numéro d'immatriculation de la société au registre de commerce ;
  - le nom du transitaire local pour les formalités douanières ;
  - les copies des états financiers certifiés pour les trois (3) derniers exercices (2021, 2022 et 2023). Le chiffre d'affaires annuel moyen des trois (3) dernières années (2021, 2022 et 2023) doit être supérieur ou égal à 500 000 000 FCFA ;
-

- 
- l'attestation d'immatriculation et de paiement des cotisations à l'Institution de sécurité sociale et fiscale.

Par ailleurs, le soumissionnaire devra fournir un relevé d'identité bancaire conforme aux normes de codification bancaire internationales.

### **II.9. Offre technique**

L'offre technique comprend :

- le formulaire de conformité technique joint en **annexe 3** dûment renseigné ;
- la description détaillée des équipements, licences et formations proposés ;
- une présentation générale des caractéristiques des équipements proposés ;
- la formulation d'avis et remarques ;
- une copie de l'agrément du fabricant des équipements proposés ;
- le planning prévisionnel détaillé des travaux de déploiement des équipements ou solutions pour les **lots 2 et 3** ;
- la liste et les CV des personnes chargées du dossier (qualifications et expériences) et qui participeront aux travaux de déploiement pour les **lots 2 et 3** ;
- la liste des marchés similaires accompagnée des attestations de bonne exécution (au moins disposer de deux références similaires d'un montant supérieur à 250 000 000 FCFA pour chaque lot) ;
- la communication de toute autre information technique jugée utile.

**NB: L'absence du planning prévisionnel détaillé des travaux pour les lots 2 et 3 constitue un motif de rejet de l'offre du soumissionnaire concerné.**

### **II.10. Offre financière**

Les prix indiqués par le soumissionnaire devront être établis en hors taxes et hors douane. Ils sont fermes, non révisables, et comprennent :

- un formulaire de décomposition de l'offre financière joint **en annexe 4** dûment renseigné ;
- un devis détaillé de l'offre pour les fournitures ;
- un devis détaillé de l'offre des équipements et services connexes ;
- le délai prévisionnel de livraison ;
- les quantités ;
- les prix unitaires ;
- le coût total ;
- le taux de remise ;
- le total net.

Les prix prévus comprennent l'ensemble des dépenses et fournitures ainsi que la livraison, y compris toutes les sujétions particulières découlant de la nature des prestations, des lieux de livraison et des circonstances locales telles que :

- les frais de livraison ;
- tous frais nécessaires non explicitement cités.

L'utilisation éventuelle de moyens de livraison non prévus dans l'offre, même avec l'accord de la BCEAO, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité.

**NB : L'absence de prix unitaires des équipements proposés dans l'offre financière peut être un motif de rejet de l'offre.**

---

### II.11. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins **120 jours à compter de la date limite de dépôt** de celles-ci.

### II.12. Date et heure limite de remise des offres

Les offres devront être déposées sous plis fermé à l'adresse : Siège de la BCEAO, Avenue Abdoulaye FADIGA – BP 3108 DAKAR - Sénégal, Bureau 509 du 5<sup>ème</sup> étage de la Tour, **au plus tard le mercredi 22 avril 2025 à 12 heures TU**, délai de rigueur. En ce qui concerne les offres transmises par courrier, le cachet de l'expéditeur (Poste, DHL, CHRONOPOST, EMS...) indiqué sur le pli fera foi.

### II.13. Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les candidats pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins dix (10) jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres, à l'adresse : **courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int**.

Toutes les demandes de renseignements parvenues au-delà du délai précité ne seront pas prises en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site Internet de la BCEAO à l'adresse [www.bceao.int](http://www.bceao.int).

A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site internet de la Banque.

### II.14. Délai de livraison

Le délai de livraison devra être indiqué dans la soumission et commence à courir à compter de la date de signature du marché.

Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'application d'une pénalité égale à un millième (1‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard.

Toutefois, le montant de ces pénalités ne peut excéder trois pour cent (3%) du prix du marché.

### II.15. Lieu de livraison

La livraison des équipements commandés se fait aux frais du cocontractant selon l'incoterm 2020 DAP « Delivered At Place » dans les locaux de la BCEAO aux adresses indiquées dans le tableau suivant :

Sites	Adresses
Siège	Siège de la BCEAO à Dakar, Avenue Abdoulaye Fadiga, Dakar, Sénégal B.P. 3108
Direction Nationale pour le Bénin	Cotonou, Avenue Jean-Paul II 01 B.P. 325 RP
Direction Nationale pour le Burkina	Ouagadougou, Avenue Gamal Abdel Nasser B.P. 356
Direction Nationale pour la Côte d'Ivoire	Abidjan, Avenue Abdoulaye Fadiga B.P. 01 1796 Abidjan 01
Direction Nationale pour la Guinée-Bissau	Bissau Avenida dos Combatentes da Liberdade da Patria BP : 38 Bissau



Sites	Adresses
Direction Nationale pour le Mali	Bamako, 94 Avenue TRAVELE B.P. 206.
Direction Nationale pour le Niger	Niamey, rue de l'Uranium B.P. 487
Direction Nationale pour le Sénégal	Dakar, Boulevard Général de Gaulle, Angle Triangle Sud, B.P. 3159
Direction Nationale pour le Togo	Lomé, rue Abdoulaye Fadiga B.P. 120
Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA	Abidjan, Avenue Boutreaux Roussel, 01 B.P. 7125
Centre de Traitement Fiduciaire (CTF)	Zone Administrative, TF n°18 695 des Lacs Yamoussoukro - Côte d'Ivoire.

### II.16. Réception

La réception sera effectuée en deux temps selon la procédure suivante :

- réception provisoire, à la demande du fournisseur, après la fourniture et l'installation des équipements et le constat du bon fonctionnement ;
- réception définitive, à la demande du fournisseur, à la fin de la période de garantie d'un an, après la levée de toutes les réserves émises et la constatation du bon fonctionnement de l'ensemble des équipements livrés.

Les réceptions provisoire et définitive feront l'objet de procès-verbaux signés par les deux parties.

### II.17. Modalités de paiement

En cas d'attribution à l'issue du dépouillement, les modalités de règlement seront les suivantes:

- une avance de trente pour cent (30%) à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un organisme financier de premier ordre reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie sera effectuée par la Banque Centrale, à la date de signature du bordereau de livraison ;
- trente-cinq pour cent (35%), à la livraison conforme des équipements, attestée par la signature du bordereau de livraison ;
- trente pour cent (30%) à la fin de l'activation des licences et supports associés aux équipements et constatation de bon fonctionnement, le cas échéant, attesté par un procès-verbal de réception provisoire signé des deux parties ;
- cinq pour cent (5%) au titre de la retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie, ou dès la réception définitive, ou sur présentation d'une caution de garantie d'égal montant délivrée par un établissement financier reconnu par la BCEAO.

### II.18. Agrément

Les soumissionnaires devront fournir, dans leurs offres, pour chaque lot, une attestation du fabricant de matériels, mentionnant clairement l'objet de la consultation.

**NB : Le non-respect de cette clause est un motif de rejet de l'offre pour cause de non conformité.**

---

## **II.19. Garantie**

Tous les équipements seront livrés neufs avec les dernières versions des logiciels en date. Ils sont couverts par une garantie constructeur d'une durée d'un an au moins, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

La période de garantie pièces et main-d'œuvre est de douze (12) mois au moins. En cas de non-conformité, le retour des équipements est fait entièrement à la charge du fournisseur.

La date de prise d'effet des garanties, des services d'appui technique et des licences d'utilisation associés aux équipements livrés ne devra pas être antérieure à la date de livraison dans les locaux de la BCEAO établie par le bordereau de livraison. Le non-respect de cette clause est un motif de rejet ou de résiliation du marché pour cause de non conformité.

La garantie devra couvrir les vices cachés pouvant affecter le fonctionnement des équipements, la fourniture de pièces détachées ainsi que tous les frais liés aux réparations qui seront effectuées (transport, déplacement, hébergement, main d'œuvre, etc.) durant la période de référence.

La Banque Centrale applique une retenue de garantie égale à 5% du montant total du marché jusqu'au terme de la période d'un an, à compter de la date de signature du certificat de réception provisoire.

## **II.20. Formation et transfert de compétences**

Les détails des formations et transfert de compétence demandés sont précisés au niveau des sections **III.2.4.2** et **III.3**. En outre, les supports physiques et numériques officiels pour chaque formation devront être remis à chacun des participants avant le début de la formation afin de permettre un suivi optimal des cours.

## **II.21. Actualisation des offres techniques**

Au regard des évolutions technologiques du marché de matériels de réseau informatique, il sera demandé au soumissionnaire retenu de réviser son offre pour tenir compte des évolutions technologiques éventuelles si un délai de six (06) mois s'écoule entre le lancement de l'appel d'offres et la signature du contrat de marché.

## **II.22. Documents constitutifs de la soumission**

Les soumissionnaires devront fournir dans leurs offres une copie des documents attestant de leur statut juridique, du numéro d'immatriculation de la société le cas échéant, ainsi que leurs références bancaires indiquées comme ci-après :

- Code Banque ;
- Code guichet ;
- N° du compte ;
- Clé RIB ;
- IBAN ;
- SWIFT.

Les soumissionnaires devront, en outre, communiquer les nom et prénom du mandataire légal ainsi que la fonction occupée dans la société, le cas échéant.

Tout autre document et attestation pourra être exigé avant la signature du contrat, en cas d'attribution de marché.

Les soumissionnaires établis en dehors de la zone UMOA sont tenus d'indiquer leurs coordonnées bancaires conformément aux standards en vigueur dans leurs pays d'origine. Toutefois, ces informations devront être conformes aux normes de codification bancaire internationales.

## **II.23. Retrait, substitution et modification des offres**

Avant la date limite de dépôt des offres, tout candidat peut retirer, remplacer, ou modifier son offre après l'avoir déposée, par voie de notification écrite, dûment signée par un représentant habilité.

---

---

La modification ou l'offre de remplacement correspondante devra être jointe à la notification écrite.

Les enveloppes devront porter clairement, selon le cas, la mention « RETRAIT », « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION ».

---

---

## DEUXIÈME PARTIE : CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

### III.1. LOT 1 : ÉQUIPEMENTS DE RÉSEAUX

Les soumissionnaires sont invités à proposer dans leurs offres des équipements et licences conformément aux spécifications techniques ci-après.

#### **III.1.1. Switch Cisco Catalyst C9200L-24T-4G-E**

Il est requis des soumissionnaires la fourniture de vingt-huit (28) commutateurs d'accès de type Cisco Catalyst C9200L-24T-4G-E de dernière version matérielle et logicielle ainsi que les accessoires et modules associés pour chaque équipement, répondant aux caractéristiques minimales, ci-après :

- vingt-quatre (24) ports RJ45 1 Gb ;
- une licences DNA essential de 3 ans ;
- dernière version IOS XE ;
- deux (02) modules SFP 1000BASE-SX GLC–SX–MMD de marque CISCO ;
- deux (02) jarretières fibre optique LC–ST multimode de longueur deux (02) mètres
- un contrat SmartNet 8x5x4 d'un an.

#### **III.1.2. Switch Cisco Catalyst C9500 -16X-A**

Il est requis des soumissionnaires la fourniture de dix-huit (18) commutateurs d'accès de type Cisco Catalyst C9500-16X-A de dernière version matérielle et logicielle ainsi que des accessoires et modules associés pour chaque équipement, répondant chacun aux caractéristiques minimales, ci-après :

- seize (16) ports SFP 1/10 Gb ;
- une licence Network Advantage ;
- une licence DNA essential de 3 ans ;
- dernière version IOS XE ;
- seize (16) modules SFP 1000BASE-SX GLC–SX–MMD de marque CISCO ;
- deux (02) modules SFP SFP-10G-SR de marque CISCO ;
- seize (16) jarretières LC–ST multimode de longueur deux (02) mètres ;
- deux (02) jarretières LC–LC multimode de longueur deux (02) mètres ;
- un contrat SmartNet 8x5x4 d'un an.

**Les supports Smartnet ne devront être activés par l'adjudicataire que sur demande de la BCEAO et associés aux comptes CCO de la BCEAO.**

### III.2. LOT 2: EQUIPEMENTS DE SECURITE

Les soumissionnaires sont invités à proposer dans leurs offres:

- la fourniture des équipements et licences destinés au renforcement de la sécurité des réseaux informatiques, conformément aux spécifications techniques ci-après ainsi que les services et formations associés;
- la fourniture, l'installation et le paramétrage d'une solution **Manage Engine Firewall Analyser pour surveiller et d'auditer les règles de configurations des pare-feux** ainsi que le serveur physique permettant son déploiement.

#### **III.2.1. Pare-feux Cisco FTD 1140**

---

---

Il est requis des soumissionnaires la fourniture de deux (2) firewalls de type Cisco FTD 1140 de dernière version matérielle et logicielle ainsi que des accessoires, modules associés et licences de fonctionnement pour chaque équipement, répondant aux caractéristiques minimales ci-après:

❖ Spécifications matérielles :

- Modèle : FPR1140-NGFW-K9 ;
- 8 ports Ethernet RJ45
- 4 modules SFP 1G GLC-T de marque Cisco ;
- 1 port USB 3.0 Type-A (500mA) ;
- Stockage 200GB ;

❖ Performances du système :

- Débit NGFW et NGIPS : 2,2 Gbps ;
- Maximum VPN Peers : 400 ;
- Supporte l'administration centralisée et local : Oui ;
- Nombre maximal de sessions simultanées : 400 000 ;
- Nombre maximal de nouvelles connexions par seconde : 22 000 ;
- Sécurité de la couche de transport (TLS) : 1Gbps ;
- Débit VPN IPSec : 1,2Gbps ;
- Licence de base, Malware, Threat, URL Filtering et support smartnet pour 3 ans ;

**Les licences et supports ne devront être activés par l'adjudicataire que sur demande de la BCEAO et associés aux comptes CCO de la BCEAO.**

### ***III.2.2. Pare-feux Cisco FTD 1120***

Il est requis des soumissionnaires la fourniture de vingt (20) firewalls de type Cisco FTD 1120 de dernière version matérielle et logicielle ainsi que des accessoires et licences de fonctionnement pour chaque équipement, répondant aux caractéristiques minimales ci-après :

❖ Spécifications matérielles :

- Modèle : FPR1120-NGFW-K9 ;
- 8 ports Ethernet RJ45 et 4 ports SFP ;
- 1 port USB 3.0 Type-A (500mA) ;
- Stockage 200GB ;

❖ Performances du système :

- Débit NGFW et NGIPS : 1,5 Gbps ;
  - Maximum VPN Peers : 150 ;
  - Supporte l'administration centralisée et local : Oui ;
  - Nombre maximal de sessions simultanées : 200 000 ;
  - Nombre maximal de nouvelles connexions par seconde : 22 000
  - Sécurité de la couche de transport (TLS) : 1Gbps
-

- 
- Débit VPN IPSec : 1Gbps ;
  - Licence de base, Malware, Threat, URL Filtering et support smarnet pour 3 ans ;

**Les licences et supports ne devront être activés par l'adjudicataire que sur demande de la BCEAO et associés aux comptes CCO de la BCEAO.**

### **III.2.3. Fortigate FG-61F**

Il est requis des soumissionnaires la fourniture de onze (11) firewalls Fortigate FG-61F de dernière version matérielle et logicielle, ainsi que des licences de fonctionnement associées, répondant aux caractéristiques minimales ci-après pour chaque fortigate FG-61F :

- Spécifications matérielles :
  - 7 x Giga Ethernet RJ45 minimum ;
  - 2 ports wan ;
  - disque dur interne : 1\* 128 GB SSD minimum ;
- Performances du système :
  - débit IPsec VPN : 6,5 Gbps ;
  - Nombre maximal recommandé de sessions SSL-VPN utilisateurs concurrentes : 200 ;
  - débit NGFW : 1Gbps minimum ;
  - débit IPS : 1.4 Gbps ;
  - Licence et support requis : Bundle de 3 ans FortiCare et FortiGuard Enterprise Protection 8x5.

**NB : Le support Forticare ne devra être activé par l'adjudicataire que sur demande de la BCEAO.**

### **III.2.4. Prestations de Services et Formations**

#### **III.2.4.1 Prestations de Services requises**

La BCEAO dispose de pare-feux Cisco FTD (ASA 5508 et 5525). Il est requis des soumissionnaire les prestations suivantes pour deux sites pilotes :

- l'installation des nouveaux pare-feux Cisco FTD 1140 et 1120 détaillés aux points III.2.1 et III.2.2 ;
- l'analyse, l'optimisation et la désactivation et/ou suppression des routes et règles obsolètes ou redondantes de pare-feux existants ;
- la migration des configurations des pare-feux existants vers les nouveaux pare-feux ;
- la configuration des nouveaux pare-feux et leurs mise en productions à distance à partir du Siège : la BCEAO se choisira deux sites pilotes sur lesquels les configurations se feront ;
- l'intégration des nouveaux pare-feux au FMC pour la gestion centralisée ;
- l'élaboration des différents livrables nécessaires à la gestion et à l'administration (HLD, LLD, documents d'installation et de configuration, modes opératoires, etc.) des nouveaux Cisco FTD ;
- le transfert de compétences au cours et après le déploiement des nouveaux Cisco FTD des deux (2) sites pilotes.

**NB : Cette section concerne uniquement les pare-feux Cisco FTD.**

---

### III.2.4.2 Formations

Il est requis des soumissionnaires la fourniture d'une formation officielle certifiante Securing Networks with Cisco Firewalls (300-710 SNCF), certifiée par le constructeur pour trois (3) participants et dispensée par un formateur agréé et certifié dans les locaux du Siège de la BCEAO, à Dakar. **A cet effet, les soumissionnaires devront indiquer le coût relatif à la formation et fournir les informations (CV) en rapport avec l'expert chargé de la formation.**

### III.2.5 Système Manage Engine Firewall Analyser

Il est requis des soumissionnaires la fourniture, l'installation et le paramétrage d'une solution **Manage Engine Firewall Analyser pour surveiller et d'auditer les règles de configurations des pare-feux** ainsi que le serveur physique permettant son déploiement.

Les systèmes proposés devront répondre aux caractéristiques minimales ci-après :

#### Serveur Physique d'hébergement de la solution :

La fourniture d'un serveur physique de caractéristiques minimales ci-après:

- OS : Linux Ubuntu 14 to 22.04/ Red Hat version 7 to 9.4/ CentOS Stream 9/ CentOS Stream 8/ CentOS 7 ou windows ;
- Processeur : Intel Xeon Quad Core 3.5 GHz/ 8 threads or higher CPUs with a total combined PassMark score of 7,000 or higher ;
- RAM : 16GB ;
- Disque : 500 GB minimum ;

#### Les fonctions attendues de la solution Manage Engine Firewall Analyser sont les suivantes :

- surveillance en temps réel ;
- identifie les vulnérabilités et les failles dans la configuration des pare-feux ;
- proposition des rapports de sécurité détaillés pour éviter les risques liés à une mauvaise configuration des pare-feux ;
- audite les règles de pare-feu pour s'assurer qu'elles sont conformes aux meilleures pratiques de sécurité ;
- identifie les règles obsolètes et fait des propositions ;
- fournit des rapports prêts à l'emploi des audits réguliers et la conformité à des normes comme PCI-DSS, HIPAA, SWIFT etc.
- notification en temps réel en cas de violations de sécurité ou d'événements suspects ;
- prise en charge des pare-feux Cisco (ASA, FTD), Fortigate, Barracuda ;
- licence perpétuelle pour la gestion de 200 équipements ;
- licence maintenance et support pour 3 ans ;
- support au moins 2 utilisateurs simultanés.

Il est également attendu du prestataire :

- l'installation et la configuration de la solution ;
- l'intégration des pare-feux de chaque type : Cisco, Fortigate et Barracuda ;
- configuration des rapports d'analyse des règles ;
- configuration des rapports d'analyse de vulnérabilités de la configuration des pare-feux ;
- la surveillance en temps réels ;
- l'élaboration des différents livrables nécessaires à la gestion et à l'administration (HLD, LLD, documents d'installation et de configuration, modes opératoires, etc.) ;
- le transfert de compétences au cours et après le déploiement de la solution.

### III.3. LOT 3 : Équipements de visioconférence de salles

Il est requis des soumissionnaires la fourniture et l'installation de système de salle de vidéoconférence au niveau du Siège, de huit (8) Agences Principales et 15 Agences Auxiliaires, avec la dernière version matérielle et logicielle ainsi que des accessoires, licences et modules associés, répondant chacun aux caractéristiques minimales, ci-après:

#### Pour les Agences de la BCEAO

- vingt-trois (23) pièces de ces équipements de salles, répondant aux caractéristiques minimales ci-après :
  - Yealink UVC 86 Camera black USB 90 degré, PTZ panoramique en plus de son (ses) support(s)de fixation sur le meuble, sur mur et tous les accessoires ;
  - PTC310UV2 AI Auto Tracking 4K PTZ Camera, 12x Zoom et son support de fixation sur le meuble et tous les accessoires ;
  - Poly Studio G62 Video Conferencing System with PoE Adapter No Power Cord GSA TAA, un support constructeur d'une année et tous les accessoires ;
  - paires (2) de câble USB-C DisplayPort ou DP Alt Mode pour afin d'utiliser les périphériques du codec avec un ordinateur connecté à une conférence ;
  - HP - Poly TC10 Touch Controller pour contrôler le codec ;
  - meubles EKINOXD7075VCPACK et tous ces accessoires de montage pour deux moniteurs de 75 pouces, une caméra, un système de sonorisation, un ordinateur ;
  - Ensembles Woofer ( Elipson Wim Amp Streaming amplifier (Dark-Grey) +Elipson Prestige Facet 8" 150W Powered Subwoofer noir + Elipson Prestige Facet SUB10, d'une puissance de 250 Watts en amplification classe D) pour la restitution audio des réunions dans les salles ;
  - Longs Câble HDMI (minimum 20 mètres ) pour une diffusion de contenu en plus d'un adaptateur USB-C to HDMI pour l'adaptation des ordinateurs de présentation ;
  - un switch POE de huit (8) ports pour l'interconnexion des trois micros.
- quarante-six (46) unités des équipements de salles, répondant aux caractéristiques ci-après
  - HP - Poly Trio C60 Expansion Microphones en plus d'une année de support constructeur (Partner Poly Trio C60 P86240160) pour l'acquisition audio dans les salles de vidéoconférence ;
  - Moniteurs 75 UHD, 75BDL3650Q/00 ((3840x2160) 16:9 400 cd 18 7) pour la visualisation des sites distants, locaux et contenus, des BYOD.

**NB:** Les soumissionnaires sont invités à intégrer dans leurs offres, les services de configuration et installation des équipements vidéo fournis, en présentiel pour chacune des 23 Agences de la BCEAO concernées par cet appel d'offres.

#### Pour le Siège de la BCEAO

- d'un Poly Studio G62 Video Conferencing System with PoE Adapter No Power Cord GSA TAA et d'un support d'une année pour le traitement vidéo ;
- d'une caméra Yealink UVC 86 Caméra black USB 90 degré, PTZ panoramique et son support de fixation sur plafond, sur mur et sur meuble du système d'acquisition ;



- 
- d'une caméra PTC310UV2 AI Auto Tracking 4K PTZ Camera, 12x Zoom et son support de fixation sur un mur, sur plafond et sur meuble du système d'acquisition ;
  - d'un HP - Poly TC10 Touch Controller pour le contrôle des connexion du G62 ;
  - de deux (2) paires de câble USB-C DisplayPort ou DP Alt Mode pour afin d'utiliser les périphériques du codec avec un ordinateur connecté à une conférence ;
  - d'un Long Câble HDMI (minimum 20 mètres ) et d'un adaptateur USB-C to HDMI pour une diffusion de contenu ;
  - d'un système audio performant au minimum, équivalent ou supérieur en puissance à l'Ensembles Woofer( Elipson Wim Amp Streaming amplifler (Dark-Grey) +Elipson Prestige Facet 8" 150W Powered Subwoofer noir + Elipson Prestige Facet SUB10,d'une puissance de 250 Watts en amplification classe D ) pour la restitution audio des réunions dans les salles
  - de trois (3) HP - Poly Trio C60 Expansion Microphones et de leur support constructeur d'une an Partner Poly Trio C60 P86240160, afin de couvrir l'acquisition audio de toute la salle ;
  - d'un switch POE de huit (8) ports pour l'interconnexion des trois micros ;
  - d'un système d'affichage de deux (2) moniteurs de 86 pouces, modèle 86BDL3650Q/00 d'une taille de 86" ;
  - de deux (2) moniteurs 75 UHD, 75BDL3650Q/00 ((3840x2160) 16:9 400 cd 18 7) pour la visualisation des sites distants, locaux et contenus ;
  - toutes les licences associées au bon fonctionnement du système.

**NB:** Les soumissionnaires sont invités à intégrer dans leurs offres, les services de configuration et installation des équipements vidéo, en présentiel, dans les locaux du Siège de la BCEAO.

---

### III.4. LIEUX DE LIVRAISON, QUANTITÉS ET LIVRABLES

Tous les équipements devront être livrés avec une alimentation électrique de 220-230V-50 Hz et des cordons de prise mâle et de type E/F (norme CEE 7/7), Certifié ISO 9001-2008.

**Le tableau ci-après précise les lieux de livraison par livrables et les quantités attendues pour les lots 1 et 2**

Site	LOT 1		LOT 2			
	Catalyst C9200L -24T-4G-E	Catalyst 9500 -16X-A	Cisco FTD 1140	Cisco FTD 1120	Manage Engine Firewall Analyser	Fortigate 61F
Siège-Dakar	0	0	2	2	1	1
CTF	0	0	0	0	0	1
SGCB	4	2	0	0	0	1
Direction Nationale pour le Bénin	2	2	0	2	0	1
Direction Nationale pour le Burkina	3	2	0	2	0	1
Direction Nationale pour la Côte d'Ivoire	6	2	0	4	0	1
Direction Nationale pour la Guinée Bissau	2	2	0	2	0	1
Direction Nationale pour le Mali	3	2	0	2	0	1

	LOT 1		LOT 2			
Site	Catalyst C9200L -24T-4G-E	Catalyst 9500 -16X-A	Cisco FTD 1140	Cisco FTD 1120	Manage Engine Firewall Analyser	Fortigate 61F
Direction Nationale pour le Niger	2	2	0	2	0	1
Direction Nationale pour le Sénégal	4	2	0	2	0	1
Direction Nationale pour le Togo	2	2	0	2	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>18</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>11</b>

**Le tableau ci-après précise les lieux de livraison par livrables et les quantités attendues pour le lot 3**

Site	Caméra	Meuble	Système audio	Moniteurs	Switch POE	Cable DP Alt Mode	Micro	Poly TC10 Touch Controller	Support Ecran
Siège-Dakar	2	0	1	4	1	2	3	1	4
Direction Nationale pour le Bénin	4	2	2	4	2	4	4	2	0
Direction Nationale pour le Burkina	4	2	2	4	2	4	4	2	0
Direction Nationale pour la Côte d'Ivoire	14	7	7	14	7	14	14	7	0
Direction Nationale pour la Guinée Bissau	2	1	1	2	1	2	2	1	0

Site	Caméra	Meuble	Système audio	Moniteurs	Switch POE	Cable DP Alt Mode	Micro	Poly TC10 Touch Controller	Support Ecran
Direction Nationale pour le Mali	6	3	3	6	3	6	6	3	0
Direction Nationale pour le Niger	6	3	3	6	3	6	6	3	0
Direction Nationale pour le Sénégal	6	3	3	6	3	6	6	3	0
Direction Nationale pour le Togo	4	2	2	4	2	4	4	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>50</b>	<b>24</b>	<b>48</b>	<b>49</b>	<b>24</b>	<b>4</b>

### Sites concernés par les installations et les configurations prévues dans le lot 3

Sites	
DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE BÉNIN	Cotonou
	Parakou
DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE BURKINA	Ouagadougou
	Bobo Dioulasso
DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LA COTE D'IVOIRE	Abidjan
	Abengourou
	Daloa
	San Pedro
	Korhogo
	Man
	Bouaké

---

DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LA GUINÉE-BISSAU	Bissau
DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE MALI	Bamako
	Mopti
	Sikasso
DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE NIGER	Niamey
	Maradi
	Zinder
DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE SÉNÉGAL	Dakar
	Kaolack
	Ziguinchor
DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE TOGO	Lomé
	Kara
SIÈGE DE LA BCEAO (SENEGAL)	Dakar

---

---

**TROISIÈME PARTIE : ANNEXES****ANNEXE 1 : Lettre de soumission**

(à reprendre sur papier en-tête du soumissionnaire)

(indiquer le lieu et la date)

A l' attention de :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS**

BP 3108 DAKAR

BCEAO/SIEGE

Objet : Fourniture d'équipements de commutation de réseaux informatiques, de sécurité des réseaux informatiques et de systèmes de vidéoconférence

Nous, soussignés....., soumettons par la présente, une offre de prix pour [Indiquer l'objet de l'appel d'offres], pour un montant de.....FCFA HT/HD ou..... euros.

La durée de validité de notre soumission est de cent vingt (120) jours au moins pour compter du [indiquer la date limite de dépôt des offres].

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites ci-dessous dans le cadre de cet appel offres sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification :

1. Nous avons lu et compris les dispositions du présent dossier d'appel d'offres, et nous acceptons d'être liés par celles-ci.
2. Nous proposons de réaliser l'objet de cet appel d'offres dans les taux et prix indiqués dans l'offre financière incluse dans notre soumission.
3. Comme le prévoit le dossier d'appel d'offres, les prix mentionnés resteront fermes pendant la durée du contrat.
4. Nous n'avons aucun conflit d'intérêts pouvant remettre en cause notre participation au processus d'acquisition et à l'attribution du contrat.
5. Nous n'avons pas été déclarées inéligibles par la Banque.

Nous prenons l'engagement de respecter scrupuleusement les lois en vigueur dans notre pays d'enregistrement et le pays dans lequel le contrat est exécuté.

Nous comprenons que vous n'êtes nullement tenus à l'obligation d'accepter la proposition la moins disante, ni l'une quelconque des propositions que vous recevez.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si elle est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Nous confirmons que le soussigné est autorisé à engager le(s) soumissionnaire(s) à respecter les obligations contenues dans le dossier d'appel d'offres et le contrat.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire :

Nom de l'entreprise ou du groupement :

---

**ANNEXE 2 : Fiche d'Information du Soumissionnaire****(à reprendre sur en-tête du soumissionnaire dans le dossier de présentation)**

Description	Détail			
Nom légal du soumissionnaire	<i>En cas de groupement , préciser toutes les sociétés</i>			
Forme juridique				
Année de création / début exercice				
Nature d'activités				
Adresse juridique, Ville, Pays				
Informations Bancaires (RIB)				
Données Administratives				
Noms	Numéro	Date de délivrance / validité	L'Autorité Signataire	
Régistre de commerce Quitus Fiscal				
Attestation de régularité sociale				
Données Financières des trois dernières années				
Bilan	2021	2022	2023	
Capitaux propres				
Chiffre d'affaires				
Résultats nets				
Capacité d'autofinancement				
Références similaires				
Objet du marché	Références client	Valeur contrat	Période	Détail du marché

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire :

Nom de l'entreprise ou du groupement :

**Annexe 3 : Formulaire de conformité technique****Lot 1 :**

Biens et services proposés	Caractéristiques requises	Caractéristiques proposées (À renseigner)	Numéro de page dans l'offre technique (À renseigner)
Caractéristiques techniques	Switch Cisco Catalyst C9200L-24T-4G-E		
	Switch Cisco Catalyst C9500-16X-A		

**Lot 2 :**

Désignation	Caractéristiques proposées (À renseigner)	Numéro de page dans l'offre technique (À renseigner)
<i>Pare-feux Cisco FTD 1140</i>		
<i>Pare-feux Cisco FTD 1120</i>		
<i>Fortigate FG-61F</i>		
<i>Prestations de Services requises</i>		
<i>Formations</i>		
<i>Système Manage Engine Firewall Analyser</i>		

**Lot 3 :**

Désignation	Caractéristiques proposées (À renseigner)	Numéro de page dans l'offre technique (À renseigner)
Caméra		
Meuble		
Système audio		
Moniteurs		
Switch POE		
Cable DP Alt Mode		



Désignation	Caractéristiques proposées (À renseigner)	Numéro de page dans l'offre technique (À renseigner)
Micro		
Poly TC10 Touch Controller		
Support Ecran		
Services de configuration et d'installation		

**ANNEXE 4 : Formulaire de décomposition de l'offre financière**

***(à reprendre sur en-tête du soumissionnaire dans l'offre financière)***

Le montant devra inclure tous les coûts liés à l'acquisition.

Monnaie de l'offre :

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant total (HT/HD)

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire :

Nom de l'entreprise ou du groupement) :